



**Sous-Commission des Affaires européennes de la Commission des  
Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du  
Commerce extérieur et à la Grande Région**

**Procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2025**

Ordre du jour :

1. Approbation projet(s) de PV
  - PPV de la réunion du 21 octobre 2024
  - PPV de la réunion du 12 novembre 2024
2. Présentation des priorités de la présidence polonaise de l'UE, suivi d'un échange de vues avec M. Rafał Hykawy, chargé d'affaires a.i. à l'Ambassade de la République de Pologne au Luxembourg
3. Divers

Présents : M. Sven Clement, M. Franz Fayot, M. Gusty Graas, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, M. Meris Sehovic, Sous-Commission des Affaires européennes de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Excusés : Mme Alexandra Schoos, Sous-Commission des Affaires européennes de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

M. David Wagner, Observateur délégué

Présidence : M. Gusty Graas, Président de la Sous-Commission des Affaires européennes de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

1. **Approbation projet(s) de PV**

La délégation approuve les procès-verbaux de la réunion du 21 octobre 2024 et de la réunion du 12 novembre 2024.

**2. Présentation des priorités de la présidence polonaise de l'UE, suivi d'un échange de vues avec M. Rafał Hykawy, chargé d'affaires a.i. à l'Ambassade de la République de Pologne au Luxembourg**

Monsieur Gusty Graas, Président de la Sous-Commission souhaite la bienvenue au chargé d'affaires de l'ambassade polonaise, Monsieur Rafał Hykawy. Monsieur Graas se félicite que cet échange puisse avoir lieu dans un contexte international tendu où l'Union européenne fait face à des pressions considérables.

Le chargé d'affaires ouvre la réunion en se soulignant que les relations entre le Luxembourg et la Pologne sont en train de se resserrer. Il exprime le souhait que les bonnes relations entre les parlements puissent également être renforcées. L'orateur continue en rappelant le contexte particulier dans lequel s'inscrit la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne ; un Parlement renouvelé, une nouvelle Commission ainsi qu'un nouveau Président du Conseil – prennent leurs fonctions. Selon lui, cette période de transition institutionnelle appelle à un nouvel élan politique et nécessite un engagement fort pour faire avancer les grands dossiers européens.

Le chargé d'affaires insiste sur le fait que la Pologne assume cette responsabilité à un moment marqué par de nombreux défis : la guerre en Ukraine, la montée des tensions géopolitiques, l'émergence de tendances autocratiques dans certains pays, les difficultés économiques liées à la transition industrielle et énergétique, ainsi que la nécessité de renforcer la résilience de l'UE face aux menaces hybrides. À cet égard, il affirme que la **sécurité, sous toutes ses formes**, constitue le fil conducteur de la présidence polonaise, comme annoncée par le Premier Ministre polonais Tusk dans son intervention devant le Parlement européen.

Le chargé d'affaires rappelle que la présidence polonaise sera l'occasion également d'engager un débat approfondi sur la politique de défense, l'élargissement de l'Union et la simplification du cadre réglementaire européen, tout en poursuivant les efforts pour assurer la stabilité économique et énergétique de l'Europe.

**Une priorité absolue : la sécurité**

Monsieur Rafał Hykawy affirme que la sécurité constitue l'un des axes majeurs de la présidence polonaise, en précisant qu'elle doit être envisagée sous différents angles.

L'orateur souligne que la guerre en Ukraine rappelle de manière dramatique la nécessité pour l'Europe de renforcer ses capacités de défense. Il fait valoir que l'UE doit prendre conscience de l'importance d'accroître ses investissements dans le domaine militaire, et que la présidence polonaise soutiendra ces efforts. L'UE doit également renforcer les relations

transatlantiques et d'autres pays partageant les mêmes valeurs, comme la Corée du Sud.

Il réaffirme l'engagement de la Pologne en faveur de l'Ukraine, soulignant l'importance de poursuivre l'assistance militaire à ce pays et d'accroître l'implication de l'UE dans sa reconstruction.

En ce qui concerne la Biélorussie, l'intervenant insiste sur la nécessité de maintenir un régime de sanctions strict contre le régime de Loukachenka, qu'il décrit comme une dictature où l'opposition est muselée et le régime de Poutine. Il affirme que de nombreux citoyens polonais sont arrêtés et emprisonnés pour de longues peines en Biélorussie, et qu'il est peu probable que la situation évolue à court terme.

### **Sécurité intérieure**

Le chargé d'affaires met en avant la question des menaces hybrides, qui prennent des formes variées, allant des cyberattaques aux campagnes de désinformation, en passant par l'instrumentalisation des flux migratoires.

Concernant les attaques hybrides, il met en avant que la Russie et la Biélorussie instrumentalisent la migration contre l'UE et poussent les migrants à franchir illégalement les frontières, notamment polonaises, pour déstabiliser politiquement l'Union. Poutine veut ainsi exposer la supposée faiblesse des démocraties européennes face aux flux migratoires, afin de renforcer les forces antidémocratiques.

S'agissant de la cybersécurité, l'orateur exprime son inquiétude face aux tentatives d'ingérence dans les processus électoraux européens. Il déclare que l'Union doit renforcer ses capacités de lutte contre ces menaces et améliorer la résilience de ses infrastructures numériques. Il mentionne également la nécessité de lutter contre la désinformation climatique, qui ralentit, selon lui, la transition énergétique de l'UE.

### **Élargissement**

Monsieur Rafał Hykawy rappelle que la Pologne soutiendra activement le processus d'élargissement et les candidatures des pays aspirant à rejoindre l'UE. Il précise toutefois que ce processus doit être basé sur le mérite, insistant sur l'importance du respect des critères démocratiques et économiques. Le partenariat oriental et les moyens de renforcer les liens avec les pays voisins, notamment la Moldavie constituent une autre priorité.

### **Économie et Énergie**

L'orateur évoque la nécessité pour l'UE d'adopter une approche plus ambitieuse en matière de compétitivité. La présidence polonaise entend protéger les entreprises européennes et renforcer le marché intérieur. Il souligne que la Pologne lancera une grande campagne de dérégulation visant à réduire les charges administratives pesant sur les entreprises, en particulier les PME, à rendre plus flexibles les règles sur le « *reporting* » et à simplifier le cadre réglementaire européen, notamment de rendre plus

flexibles la mise en œuvre des politiques environnementale et de changement climatique.

Le chargé d'affaires insiste que l'agression russe ait mis en évidence la vulnérabilité de l'Europe sur le plan énergétique et qu'il est impératif de renforcer la sécurité de l'approvisionnement et de mieux protéger les infrastructures énergétiques contre les cyberattaques. La Pologne considère qu'il faut rendre l'Union européenne totalement indépendante des importations d'énergies russes. Par ailleurs, il est nécessaire d'identifier des mesures pour faire face à l'augmentation des coûts énergétiques.

### **Politique agricole et sécurité alimentaire**

Monsieur Rafał Hykawy indique que la présidence polonaise est d'avis qu'une PAC forte est nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire. La PAC doit être réajustée pour répondre aux défis du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Il souligne l'importance de garantir un soutien accru aux agriculteurs tout en encourageant des pratiques agricoles plus durables au lieu de les imposer. D'après la présidence, garantir la sécurité alimentaire signifie assurer l'accès à des produits alimentaires à la fois sains et financièrement accessibles. Enfin le secteur de l'agriculture doit également bien être préparé en vue de l'élargissement.

### **Santé et sécurité sanitaire**

Le chargé d'affaires continue sa présentation en insistant sur la nécessité de renforcer l'autonomie de l'Europe en matière de production de médicaments et de la disponibilité des ingrédients actifs pour la production des médicaments. Il estime que l'UE est trop dépendante des importations, notamment en provenance d'Asie, et qu'il faut investir dans le renforcement des capacités de production en Europe. L'intervenant souligne aussi l'importance fondamentale de protéger la santé mentale, notamment celle des enfants et des jeunes, qu'il considère comme un défi majeur à l'époque numérique

### **Échanges**

Monsieur Meris Sehovic (déi gréng) salue les priorités fixées par la présidence polonaise et reconnaît le mérite de la Pologne dans la mobilisation des ressources requises pour leur concrétisation. Plus concrètement, le Député de déi gréng interroge le chargé d'affaires sur l'avenir de l'accord Mercosur ainsi que sur l'échéancier de cet accord. Insistant sur le fait que le statut juridique de l'accord revêt une importance particulière pour les parlements nationaux, il demande des précisions quant à sa catégorisation comme accord exclusif ou mixte.

Monsieur Marc Angel (membre du Parlement européen, LSAP) souligne l'excellent débat mené par le Premier ministre Tusk au Parlement européen. Le membre du Parlement européen approuve la position ferme de la Pologne en faveur de l'Ukraine. De même, il salue la nomination de Monsieur Serafin en tant que Commissaire au budget. L'Union européenne a besoin de davantage de ressources pour retrouver sa grandeur et Monsieur Angel souligne qu'il faut élaborer des mesures importantes et prêter attention aux

recommandations des rapports Letta et Draghi. Il serait également souhaitable que les secteurs financier, énergétique et des télécommunications, qui ne sont pas encore pleinement intégrés au marché unique, puissent eux aussi bénéficier d'une intégration complète.

Le député socialiste exprime alors sa vive préoccupation concernant la situation en Bélarus. Il demande notamment comment il est possible que Loukachenka ait réduit au silence toute une population ?

Le chargé d'affaires estime que les Etats membres devront ratifier l'accord, bien que les critiques vis-à-vis de l'accord dans certains pays laisse entrevoir des difficultés potentielles. L'intervenant adhère à l'analyse du député européen que Loukachenka a totalement muselé l'opposition en continuant à incarcérer, et à faire disparaître les opposants, dont un certain nombre de polonais. Il confirme que le régime de Loukachenko s'est transformé en une dictature pure, sans perspectives de changement à court terme.

Prenant la parole, Madame Tilly Metz (membre du Parlement européen, déléguée) revient sur le secteur de la santé et particulièrement l'approche intégrée « One Health » soutenue par la Commission européenne, un sujet absent du discours du chargé d'affaires, à l'instar de la santé animale. Elle signale que trois dossiers concernant la santé animale sont en cours d'élaboration et s'interroge sur d'éventuels obstacles à leur progression. Par ailleurs, elle se dit confiante que sous l'égide de la présidence polonaise, deux dossiers dont elle assure le rapport avanceront : celui du transport des animaux et celui de la capacité ferroviaire. La question de la sécurité alimentaire et de la santé est aussi une question d'un changement vers plus de protéines végétales non seulement pour les animaux mais aussi pour les humains.

Monsieur Laurent Mosar (CSV) se félicite de l'accent mis par la présidence polonaise sur la sécurité et la liberté des entreprises, la nécessité d'approfondir le marché intérieur et de supprimer les obstacles dans le secteur des services. Le député CSV aimerait connaître la position de la présidence et la réaction qu'il faut avoir face aux mesures annoncées par la nouvelle administration Trump. Enfin, le député évoque la nécessité de développer des alternatives européennes aux plateformes de médias sociaux dominantes.

Le dernier intervenant, Monsieur Franz Fayot (LSAP), fait allusion à la question de la sécurité intérieure et reconnaît les défis spécifiques auxquels la Pologne est confrontée face à l'instrumentalisation des flux migratoires par le Bélarus. Toutefois, il exprime ses réserves quant à la représentation systématique de la migration comme une menace, une image particulièrement mise en avant par la dernière présidence. Le député plaide pour une perspective plus nuancée sur les enjeux migratoires, notamment à la lumière des défis démographiques auxquels l'Europe fait face. Il souligne que la rhétorique alarmiste évoquant des « vagues de migrants qui déferlent

sur l'Europe » ne correspond pas à la réalité des faits. Il conclut en affirmant que la stigmatisation des migrants ne constitue pas une solution efficace aux problématiques sociétales et économiques actuelles.

Monsieur Rafał Hykawy convient avec l'orateur précédent que l'Europe n'est pas submergé par des vagues de migrants. Il met néanmoins en évidence que des opérations de désinformation, particulièrement celles déployées sur les plateformes de médias sociaux, exploitent les incidents de passages illégaux dans le but de déstabiliser la Pologne. Ces cas sont alors repris par un certain nombre de médias extrémistes qui rejettent la faute sur l'Europe.

Concernant l'administration Trump, l'orateur indique que la Commission a déjà procédé à une analyse des réponses nécessaires et des conséquences correspondantes. Il souligne l'importance d'une position unifiée face aux éventuelles actions américaines, insistant sur le fait que toute réaction doit être collective et coordonnée au niveau européen, plutôt que constituée d'initiatives isolées de la part des États membres individuels.

En ce qui concerne la question sur le bien-être animal, Monsieur Rafał Hykawy met en évidence qu'il n'est pas un expert.

### **3. Divers**

Aucune remarque particulière n'a été soulevée.

Luxembourg, 16 juin 2025

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**